

**Colloque « Service public de l'électricité, quelles perspectives pour les  
autorités concédantes  
Mardi 22 juin 2010**

-----

**Intervention de M. Jacques Kossowski  
Vice-Président, Député-Maire de Courbevoie**

-----

**Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les élus  
Mesdames et Messieurs les représentants d'EDF et d'ERDF,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,**

**Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue.**

**Vous êtes nombreux à avoir répondu à l'invitation du SIPPEREC.**

**Je remercie par avance toutes les personnalités qui ont accepté de venir débattre aujourd'hui du service public de la distribution et de la fourniture d'électricité, de l'ouverture à la concurrence, des conséquences pour les consommateurs et les autorités concédantes.**

**Je tiens dès maintenant à excuser Madame Bellon, Présidente du directoire d'ERDF et Pierre Lederer, directeur exécutif groupe en charge du commerce, de l'optimisation et du trading à EDF qui avaient accepté de participer à ce colloque.**

**Ils seront représentés respectivement par Messieurs François Abkin, Secrétaire général d'ERDF et Philippe Monloubou, directeur délégué à EDF commerce optimisation trading.**

**Je les remercie de leur présence.**

**Je dois excuser aussi Monsieur Michel Lapeyre qui, retenu par des problèmes personnels, a avec regret, dû renoncer à participer à nos échanges.**

°

° °

**L'électricité fait l'actualité depuis plusieurs semaines.**

**En tant que Parlementaire, je viens de participer aux débats du projet de loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité) qui vient d'être adopté en première lecture à l'Assemblée nationale.**

**On a beaucoup parlé de la cession par EDF d'une part de sa production nucléaire aux fournisseurs alternatifs – ce qu'on appelle aussi « l'accès régulé au nucléaire historique à son prix de revient ! ». Prix qui sera fixé par décret et qui fait l'objet de beaucoup de débats.**

**Avec le maintien des tarifs réglementés de vente pour les particuliers, c'est-à-dire le maintien du tarif bleu actuel, nous avons aussi parlé du maintien du service public de la fourniture pour les particuliers et les petits professionnels, service placé sous la responsabilité et le contrôle des autorités concédantes locales.**

**Les deux tables rondes de cette matinée, l'une sur la distribution, l'autre sur la fourniture, vont permettre d'échanger sur les périmètres respectifs, présents et à venir, de ces deux services publics et sur leur mode de gestion.**

**Je rappelle que le nouveau Président d'EDF lui-même, Henri Proglio, a indiqué dans une interview sur le site Internet Energie 2007 du 1<sup>er</sup> avril (ce n'était pas un poisson !), que la question « de la mise en concurrence des concessions » était une question logique qui pouvait se poser.**

°  
° °

**EDF et ERDF ont de nouveaux dirigeants. Comme élus, nous assurons la continuité et avons la mémoire ! Je reviendrai donc sur les trois points que j'avais abordés l'an passé à cette même tribune.**

**Tout d'abord la qualité :**

**L'an dernier, j'avais interpellé les représentants d'ERDF sur la baisse de la qualité de l'électricité avec des exemples précis de coupures longues sur notre territoire touchant un grand nombre de clients.**

**J'avais posé deux questions :**

**y-a-t-il suffisamment d'entretien et d'investissements préventifs par anticipation ?**

**Sur le réseau basse tension, ERDF attend-t-elle des incidents pour faire des travaux curatifs ?**

**J'ai envie de poser à nouveau les mêmes questions cette année.**

**Je constate que la qualité sur le réseau concédé du Sipperec a encore baissé en 2009. Le critère B, c'est-à-dire l'évolution du temps de coupure moyen, a augmenté passant de 27,7 minutes à 31,3 minutes, soit une augmentation de +13% alors que nous étions dans les années 2002 à 2007 autour de 22 minutes !!!!**

**Et notre territoire n'a pas été touché par des incidents climatiques majeurs qui auraient pu entraîner cette baisse de la qualité.**

**Au niveau national, le temps de coupure, hors événements climatiques, comme les tempêtes, passe de 82 minutes à 90,5 minutes, soit une augmentation de + 10%.**

**La qualité de fourniture s'apprécie également au travers de la fréquence des coupures longues (+ de 3 minutes) qui se dégrade aussi régulièrement. Sur le territoire du Sipperec, la fréquence des coupures longues est passée de 0,42 en 2005 à 0,43 en 2006 puis 0,53 en 2007 à 0,54 en 2008 et 0,59 en 2009.**

**Un client basse tension était coupé en moyenne tous les 1,9 ans en 2007. Il est coupé en moyenne tous les ans en 2009.**

**Le temps de coupure imputable à la basse tension est de 14,4 minutes.**

**Sur un territoire fortement urbanisé avec plus de 3 millions d'habitants, nous avons encore 1 210 km de réseaux aériens soit encore 14% du réseau basse tension. Je rappelle qu'à Paris, de l'autre côté du périphérique, il n'y a plus de réseau aérien.**

**Aussi, permettez-moi de ne pas être tout à fait d'accord avec les propos de la Présidente d'ERDF, quand devant la Commission du Sénat elle s'interroge sur l'utilité de l'enfouissement des réseaux en basse tension. En milieu urbain comme le nôtre, nous considérons que c'est une bonne solution.**

**Au niveau des investissements d'ERDF, nous constatons sur le territoire du syndicat la reprise du montant des investissements depuis deux ans, après une baisse de 10 ans.**

**Mais, il faut quand même se rendre compte qu'en euros constants, nous retrouvons cette année le montant des investissements de 1998 ! Mais nous sommes incapables de mesurer l'effort propre du concessionnaire puisque les recettes perçues par celui-ci (60% d'investissements lors des raccordements par exemple) ne sont pas communiquées à ce jour au Sipperec.**

**Il est indispensable qu'ERDF joue enfin la totale transparence dans le choix de ses investissements, en débâte avec les autorités concédantes et que ces dernières aient les moyens de les contrôler au niveau local.**

### **Deuxième point, les compteurs communicants :**

**L'an dernier, la Commission « Maîtrise de l'énergie, Développement des énergies renouvelables, Performance énergétique » du SIPPAREC que je préside avec mon collègue Hervé Bourdin, avait reçu le représentant d'ERDF concernant les compteurs communicants LINKY. Nous avons été impressionnés par le coût de l'opération de l'ordre de 4 à 5 milliards d'euros et étions interrogatifs sur le temps de pose indiqué pour chaque compteur.**

**Nous sommes encore plus inquiets aujourd'hui quand on voit les premiers résultats de l'expérimentation en cours en Indre-et-Loire et à Lyon à la fois sur la dérive des coûts et des fonctionnalités.**

**Le coût total de l'opération, vu le temps de pose réel du compteur, évolue-t-il vers 6 à 8 milliards d'euros comme la presse le laisse entendre ?**

**Le consommateur final va-t-il devoir payer des services complémentaires auprès de son fournisseur d'électricité s'il veut maîtriser son énergie ?**

**Devra-t-il prendre un nouveau contrat car les compteurs Linky n'autoriseraient aucun dépassement de la puissance pré réglée, contrairement aux compteurs actuels semble-t-il ?**

**Le compteur doit se concevoir dans une réflexion plus large liée à l'évolution même des réseaux et de leur gestion, ce qu'on appelle «les réseaux intelligents».**

**Le compteur doit être un outil au service du consommateur pour mieux maîtriser sa consommation et non pour l'opérateur EDF, qui restera, quelque soit l'ouverture à la concurrence, un acteur essentiel du marché, un moyen pour augmenter la facture du client particulier.**

**Nous demandons solennellement aux pouvoirs publics, à la CRE et à EDF/ERDF qu'à l'issue de la phase d'expérimentation, un bilan, avec tous les partenaires, soit établi de façon neutre et indépendante avant de décider de la généralisation de ce type de compteur.**

### **Troisième point : nos relations avec EDF/ERDF :**

**L'an dernier dans cette même salle, j'exprimais la colère des maires et des élus très choqués qu'EDF et ERDF remettent en cause l'éligibilité au financement de la convention de partenariat des travaux d'éclairage public liés à la maîtrise de l'énergie.**

**Monsieur Madignier, Directeur général adjoint Réseau et patrimoine ERDF à cette époque, en réponse à mon interpellation avait ouvert la porte afin qu'une solution soit trouvée.**

**Un an plus tard, force est de constater que la solution n'a pas avancé. EDF/ERDF ont déposé, le 2 avril 2010 un recours auprès du Tribunal Administratif contre le premier titre de recettes appelant sur le fonds de partenariat des financements attribués à des travaux de maîtrise de l'énergie de l'éclairage public !!**

**La question est simple : EDF et ERDF peuvent-ils de leur propre chef décider unilatéralement de la modification de contrats qui ont pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 1995 et qui doivent se poursuivre jusqu'au 31 décembre 2019.**

**Depuis quand, dans un Etat de droit, la loi de parties peut elle être remplacée par la loi d'un seul ?**

**EDF est devenue une société anonyme, cotée au CAC 40 dont l'Etat est actionnaire à 85%. EDF semble davantage sensible à l'appréciation de son actionnaire majoritaire et des marchés financiers qu'à l'avis des maires et des élus locaux !**

**Mais, en tant que maires, dans l'intérêt de nos concitoyens qui paient l'impôt local, nous avons l'obligation de défendre nos ressources communales. Les redevances des concessions en sont une, notamment le financement de travaux de maîtrise de l'énergie de l'éclairage public.**

**De façon plus globale, le Sipperec a fait des propositions précises d'avenants pour régler le présent et le futur de la concession. Nous demandons à EDF/ERDF de jouer le jeu et de ne pas attendre la fin de la concession en 2019 pour différer le règlement des questions en suspens. Pour y parvenir, il faut sans conteste qu'EDF/ERDF passent de la culture du secret, voire de l'opacité à la culture de la transparence et n'opposent pas à tout sujet un veto au nom «d'informations commercialement sensibles», les fameuses «ICS ».**

**Nous devons vivre ensemble jusqu'en 2019 et peut-être davantage en fonction de ce qui se passera en 2019 !!!**

**Nous devons trouver un modus vivendi d'ici là.**

**Tant Monsieur Proglio, Président d'EDF, que Madame Bellon, Présidente d'ERDF, les nouveaux dirigeants d'EDF et d'ERDF, ont affirmé vouloir renforcer leur partenariat avec les autorités concédantes. Nous nous en félicitons.**

**C'est ce que les élus du SIPPAREC attendent. J'espère que cette matinée y contribuera.**

°  
° °

**Le format choisi dans l'animation des tables-rondes devrait faciliter les échanges et le dialogue.**

**Les débats, qui s'en suivront, vont permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer.**

**Je vais donc laisser la parole à Catherine Dumas, directrice générale adjointe, qui va animer cette matinée.**

**Merci pour votre participation et un remerciement particulier par anticipation pour les intervenants.**

**Bonne matinée de travail et d'échanges à toutes et à tous.**

**Merci de votre attention.**